

CASEP : Cellule d'Appui à la Sélectivité des Engins de Pêche

Projet

L'amélioration de la sélectivité s'inscrit depuis 2013 dans un cadre réglementaire puisqu'elle est l'un des objectifs de la PCP au travers, notamment, de l'obligation de débarquement. Cependant, sans avoir attendu ce cadre réglementaire, les professionnels de la pêche en partenariat [...]

Localisation : France, Golfe de Gascogne, Manche et Mer du Nord | **Filière** : Pêche

 **Projet : Terminé**

 **Porteurs du projet :** AGLIA,

 **Financeurs :** Région Pays de la Loire, Région Nouvelle Aquitaine, Région Bretagne,

Contexte

L'amélioration de la sélectivité s'inscrit depuis 2013 dans un cadre réglementaire puisqu'elle est l'un des objectifs de la PCP au travers, notamment, de l'obligation de débarquement. Cependant, sans avoir attendu ce cadre réglementaire, les professionnels de la pêche en partenariat avec l'AGLIA et les scientifiques de l'IFREMER ont été proactifs en travaillant depuis de nombreuses années sur l'amélioration de la sélectivité et la diminution des rejets.

Plusieurs projets ont permis de tester de nombreux dispositifs sélectifs sur différents métiers dans le golfe de Gascogne (ex : REDRESSE, OPTISEL, CAPS) et en mer Celtique (ex : CELSELEC, REJEMCELEC). De l'ensemble de ces projets, quelques dispositifs (ex : cul en T90 ou la grille à lotte) ont été adoptés par certains professionnels lorsqu'ils permettaient une amélioration des pratiques de pêche tout en maintenant le chiffre d'affaires du navire. D'autres dispositifs demandent à être adaptés aux spécificités des navires ou à être testés à nouveau pour confirmer les premiers résultats encourageants (ex : grille à langoustines, PMC à maquereaux, etc.). D'une manière générale, il ressort de ces projets une boîte à outils de dispositifs pouvant répondre à des contextes particuliers : zone, espèce cible, saison,

En 2020, profitant de la dynamique existante sur le travail de sélectivité, l'AGLIA en partenariat avec IFREMER a lancé le projet CAPS pour accompagner et finaliser l'appropriation de ces dispositifs par davantage de professionnels. Cette première cellule d'appui à la sélectivité a permis de tester quelques dispositifs mais surtout de faire émerger les besoins en sélectivité des professionnels exerçant dans le golfe de Gascogne.

Au regard des résultats issus du projet CAPS, l'AGLIA et ses partenaires professionnels souhaitent développer cette cellule d'appui à la sélectivité. L'objectif est de soutenir les pêcheurs afin qu'ils puissent soit tester et s'approprier les dispositifs qui ont déjà montré des résultats satisfaisants, soit mobiliser le savoir-faire des équipementiers et des scientifiques pour répondre à une nouvelle problématique de sélectivité. Ce projet s'inscrit dans une démarche « bottom-up » qui consiste à donner la main aux professionnels en les laissant choisir, proposer et essayer les dispositifs qui les inspirent ou en venant solliciter la cellule d'appui pour tenter de trouver une nouvelle solution co-construite. Cette stratégie a pour but de favoriser l'adoption de nouveaux systèmes par le volontariat plutôt que par la contrainte.



L'amélioration de la sélectivité des chaluts est l'un des enjeux du programme Casep. (© Lionel Flageul)

Le projet CASEP s'inscrit dans la continuité des projets précédents, pour maintenir une cellule d'appui à la sélectivité qui puisse être connue des professionnels et mobilisées selon leurs besoins.

Objectifs

- ✓ Maintenir une cellule d'appui à la sélectivité avec les acteurs de la filière
- ✓ Communiquer sur la cellule d'appui à la sélectivité

Actions

- Création d'un groupe de travail (GT) composé de structures professionnelles, de prestataires R&D, ..., pour échanger sur les différents dispositifs testés et les réponses qui peuvent être apportées.
- Faire connaître la cellule d'appui à la sélectivité.
- Diffuser les résultats

Résultats

Concernant les résultats attendus, ce projet permettra de :

- Réfléchir et proposer des dispositifs adaptés aux nouvelles problématiques de sélectivité rencontrées
- Proposer et prêter le matériel/dispositif pour les essais en mer
- Accompagner ces essais avec la mise à disposition d'un observateur (voire l'utilisation d'une application (cf. projet APASE)) pour mesurer et chiffrer l'efficacité du dispositif
- Analyser les résultats en utilisant notamment les protocoles et programmes d'analyse développés conjointement avec Ifremer dans le projet CAPS et permettant la restitution aux professionnels
- Communiquer sur les résultats du projet auprès des professionnels et du grand public

Documents

→ Présentation du projet